

■ **Daniel Tomasin**, à Bulle, CH-217-0411547-9, magasin et atelier de photos et toutes activités y relatives. Entreprise individuelle. (FOSC du 07.07.2000, p. 4638). Par ordonnance du 22.08.2005, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 4135 du 06.10.2005
(03057210 / CH-217.0.411.547-9)